



Liste des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 5 juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 3

Votants : 16

Date de Convocation du Conseil Municipal :
30 mai 2023

L'an deux mil vingt trois, le cinq juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Caroline BENOIT-GONIN, Jean-Louis BERGERARD, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Vincent LABOURIER Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Christian PETRINI et Florence RIUS.

Absents excusés : Stanislas BOUCHET (pouvoir donné à Nathalie DENIS), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Baptiste GAUDELUS et Chani PETIT (pouvoir donné à Evelyne GIRARDON).

Absentes : Léa BESSON et Sylvie DESBOURDELLES.

N°	Objet	Décision
2023-23	Election d'un nouvel adjoint	Vote à l'unanimité
2023-24	Indemnités des élus	Vote à l'unanimité
2023-25	Vote d'une subvention à une association en 2023	Vote à l'unanimité
2023-26	Reprise des amortissements pour le compte 21578	Vote à l'unanimité
2023-27	Reprise des amortissements pour le compte 21318	Vote à l'unanimité
2023-28	Modification du tableau des emplois (création et modifications de postes)	Vote à l'unanimité
2023-29	Signature avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle d'un fond de concours pour la mise en place de conteneurs enterrés	Vote à l'unanimité
2023-30	Signature avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle d'un fond de concours pour la réalisation de travaux de voirie	Vote à l'unanimité
2023-31	Signature avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de voirie	Vote à l'unanimité